



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à
Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 15 novembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 21 novembre 2024 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé *
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du compte rendu de la séance du 24 octobre 2024 ;**
- Adhésion Initiative Loire ;**
- Renouvellement de la convention Envie d'R ;**
- Aides aux TPE / approbation du nouveau règlement d'attribution ;**
- Gestion de l'espace Coworking ;**
- Zone d'Activités / Convention de servitude avec ENEDIS ;**
- Adhésion à l'agence d'Urbanisme EPURES ;**
- Boucle locale d'énergie / Proposition d'assistance de la société COTURNIX ;**
- Refonte des statuts de la SEM Soleil ;**
- Contrat Territorial du Bassin Versant de l'Aix / Détermination du niveau d'engagement de la CCPU ;**
- Plan de gestion / convention de partenariat avec le SMMM ;**
- Décisions modificatives.**

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE

NB : *Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.
Merci de votre compréhension.*